

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 29 janvier 2019 à 9 h 30 et à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Audrey Bureau, Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Jocelyn Blondin, Isabelle N. Miron, Cédric Tessier, Renée Amyot, Nathalie Lemieux, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Pierre Lanthier, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse formant quorum du conseil.

Est absente, madame la conseillère Louise Boudrias.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, André Turgeon, directeur général adjoint, Luc Bard, directeur général adjoint, Andrée Loyer, directrice exécutive, Me Suzanne Ouellet, greffier ainsi que Martin Beaulieu, Jean Boileau, Gilles Desjardins, Me Sophie Grégoire-Tremblay, Melvin Jomphe, Chantal Marcotte, Me Marlène Painchaud, Marc Phaneuf et Frédéric Vandal.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne préside la réunion.

CP20190129-P1 AÉROPORT EXÉCUTIF DE GATINEAU-OTTAWA 2019-2021

9 h 30 – Monsieur Marc Phaneuf, après un bref historique des activités de l'aéroport exécutif de Gatineau-Ottawa, présente la convention 2019-2021 entre la Ville de Gatineau et l'organisme d'une durée totale de trois ans.

Madame la conseillère Audrey Bureau prend son siège.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier et madame la conseillère Renée Amyot prennent leur siège.

RECOMMANDATIONS:

CP-CSG-2019-001

Accepter la convention entre la Ville de Gatineau et la Corporation de l'aéroport exécutif de Gatineau-Ottawa pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021.

CP-CSG-2019-002

Autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint ou l'assistant-greffier à signer la convention.

Les recommandations feront l'objet du projet de résolution numéro 114694, qui sera déposé pour adoption par le comité exécutif le 19 février 2019 et pour recommandation au conseil municipal pour la séance du 19 février 2019.

Le comité plénier public est suspendu à 9 h 55.

Reprise du comité plénier public à 10 h 15.

Mesdames les conseillères Maude Marquis-Bissonnette et Myriam Nadeau ainsi que monsieur le conseiller Mike Duggan prennent leur siège.

CP20190129-P2 BILAN DES COLLECTES SPÉCIALES 2019

10 h 15 – Mot de madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette, présidente de la Commission sur le développement du territoire, de l'habitation et de l'environnement.

Madame Chantal Marcotte, accompagnée de messieurs André Turgeon et Frédéric Vandal, fait dans un premier temps, un retour sur les changements au service de collecte intervenu en juillet 2018 – Réemploi – Collecte à domicile sur appel, collectes spéciales (encombrants-déchets et résidus de construction, de rénovation et de démolition) quatre fois par année.

Une collecte spéciale pour les encombrants s'est tenue du 1^{er} au 12 octobre 2018.

En août dernier, des ajustements ont été effectués :

- Gratuité de l'apport d'encombrants-déchets au centre de transbordement;
- Ouverture de l'écocentre temporaire de Hull toute l'année.

Le 23 août 2018, le comité plénier a mandaté la Commission sur le développement du territoire, de l'habitation et de l'environnement pour évaluer la situation de l'implantation du Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 et émettre des recommandations (CP-ENV-2018-005).

La Commission devait examiner, dans le cadre de ce mandat, les points suivants :

- La possibilité d'une cueillette mensuelle d'encombrants étant donné que celle-ci est passée de 26 à 4 cueillettes par année;
- Des cueillettes plus nombreuses et fréquentes au cours d'une même année:
- La possibilité d'avoir accès à des cueillettes d'encombrants sur demande et qui serait accompagnée de frais pour une cinquième, sixième ou septième cueillette pour une même adresse;
- Une réflexion pour les propriétaires d'immeubles locatifs qui ont des locations mensuelles;
- La possibilité de rendre accessible le centre de tri dans le secteur de Gatineau sur de plus longues périodes au cours de la semaine.

Divers scénarios ont été examinés par la Commission et celle-ci recommande au conseil d'apporter des changements au service de gestion des matières résiduelles, soit :

- de maintenir la gratuité des encombrants-déchets au centre de transbordement pour les organismes à but non lucratif et les citoyens;
- de maintenir le prolongement des heures d'ouverture aux écocentres;
- d'ajouter quatre collectes par année, soit aux mois de janvier, juin, août et septembre;
- d'étendre le service de collecte de dons de réemploi.

Il est entendu que l'efficacité de ces mesures sera réévaluée au terme d'une année et qu'un bilan devra être présenté auprès de la Commission sur le développement du territoire, de l'habitation et de l'environnement.

Situation actuelle	Situation recommandée
Quatre collectes spéciales	Quatre collectes spéciales
Avril – Mai – Juillet – Octobre	Avril – Mai – Juillet – Octobre
	Plus quatre collectes spéciales
	(425 000 \$ imputable)
	Janvier – Juin – Août – Septembre

Les collectes spéciales comprennent les collectes d'encombrants-déchets ainsi que des collectes de résidus de construction, de rénovation et de démolition.

Sont également abordés divers constats en date du 31 décembre 2018.

RECOMMANDATIONS:

CP-ENV-2019-001

La Commission sur le développement du territoire, de l'habitation et de l'environnement recommande au conseil d'apporter un changement au service de gestion des matières résiduelles, soit :

• d'ajouter quatre collectes spéciales d'encombrants par année, aux mois de janvier, juin, août et septembre.

CP-ENV-2019-002

Autoriser le trésorier à réserver à même les surplus constatés des années antérieures du Plan de gestion des matières résiduelles, un montant de 425 000 \$ imputable pour l'ajout de collectes spéciales;

CP-ENV-2019-003

Mandater le Service de l'environnement de faire un bilan des collectes spéciales à la Commission sur le développement du territoire, de l'habitation et de l'environnement en prévision de l'étude du budget 2020.

Madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette fait lecture d'une recommandation supplémentaire :

«Que des efforts supplémentaires soient investis à mieux expliquer les raisons pour lesquelles le Plan de gestion des matières résiduelles a été mis en vigueur, surtout quant à la nécessité de mieux gérer nos matières résiduelles pour réduire notre empreinte écologique et préserver l'environnement.»

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Demande est faite pour obtenir le nombre de plaintes relatives aux encombrants depuis le mois de juillet 2018. Madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette donne l'information.

Demande est faite pour obtenir l'ajout de mots clés pour le système de requêtes (311).

Demande est également faite pour obtenir, de la part du Service des communications, des messages de vulgarisation qui pourront être utilisés sur les médias sociaux par les membres du conseil.

Demande est enfin faite pour examiner le niveau du délai de service de 15 jours pour les collectes à domicile.

De plus, des précisions sont faites sur le nombre d'ajouts de collectes spéciales (quatre collectes d'encombrants-déchets ainsi que quatre collectes de résidus de construction, de rénovation et de démolition), pour porter le total à 16 collectes.

De plus, les collectes spéciales de janvier 2019 auront lieu en février 2019.

En amendement

Il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Blondin

d'effectuer 12 collectes spéciales au lieu des 26 collectes prévues avant la modification intervenue en juillet 2018.

Faute d'appuyeur, l'amendement n'est pas considéré.

Un tour de table est fait sur chacune des quatre recommandations, qui sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 115251 sera déposé pour adoption par le comité exécutif le 19 février 2019 et pour recommandation au conseil municipal pour la séance du 19 février 2019.

Le comité plénier public est suspendu à 11 h 35.

Reprise du comité plénier public à 13 h 05.

Madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette et monsieur le conseiller Marc Carrière ont quitté leur siège.

Monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin préside la réunion.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier, vice-président du conseil municipal, prend son siège et préside la réunion.

CP20190129-P3 RÉVISION DU MODÈLE D'OMBUDSMAN

10 h 15 — Monsieur le conseiller Daniel Champagne, accompagné de madame Andrée Loyer et de monsieur Daniel Caron, consultant de l'école nationale d'administration publique, présente le rapport d'étape du comité de travail suite au mandat donné par le conseil municipal le 15 mai 2018 à ce comité en vue d'une révision de la structure au Bureau de l'ombudsman.

Le comité de travail est constitué de messieurs les conseillers Daniel Champagne et Mike Duggan ainsi que de madame la conseillère Renée Amyot.

Des audiences publiques ont été tenues les 5 septembre (s'informer) et 3 octobre 2018 (s'exprimer). Lors de l'audience du 3 octobre 2018, sept mémoires ont été déposés.

Un rapport d'audience publique préparé par monsieur Daniel Caron a été déposé. Les faits saillants du rapport et les constats des mémoires déposés sont plus amplement abordés.

Monsieur le conseiller Marc Carrière reprend son siège.

Les conclusions du rapport sont par la suite déposées :

- Éliminer tout le flou qui semble exister autour du concept ou plutôt indiquer clairement ce que souhaite mettre en place la Ville de Gatineau;
- Les propositions ne sont pas unanimes sur le modèle à adopter, mais elles ont la qualité commune de voir une fonction neutre et impartiale.

Les recommandations du comité de travail

Suite aux travaux du comité de travail, les constats suivants ressortent :

- Rendre la fonction d'ombudsman imputable;
- L'ombudsman doit avoir une expertise;
- L'imputabilité et l'expertise assureront une efficacité au niveau de la fonction d'ombudsman;
- Prévoir le déploiement d'un plan de communication pour clarifier le rôle de l'ombudsman;
- Mettre en place un logigramme d'analyse des demandes afin que les citoyens comprennent bien le processus de traitement de leur demande.

RECOMMANDATIONS:

CP-DG-2019-01

Le comité de travail recommande de modifier le modèle du Bureau de l'ombudsman et de mettre en place une fonction d'ombudsman, sans commissaire.

CP-DG-2019-02

Le comité de travail recommande que les statuts de constitution de la fonction d'ombudsman prévoient que l'ombudsman puisse recourir aux services d'experts, lorsqu'il le juge nécessaire, pour le traitement d'un dossier particulier. Cette clause pourrait se lire comme suit :

L'ombudsman peut, s'il le juge nécessaire aux fins du traitement d'une plainte et à son entière discrétion, recourir aux services d'experts pour lui faciliter le traitement d'un dossier. Les honoraires de cet expert, le cas échéant et s'il y a lieu, devront être acquittés à même les crédits prévus à son budget à cette fin.

Mention est faite que ces phrases pourraient être reformulées à la suite de discussions à venir d'ici le conseil municipal de février prochain.

CP-DG-2019-03

Le comité de travail recommande de mandater le Service des affaires juridiques pour la rédaction des statuts de constitution de la fonction d'ombudsman de Gatineau.

Les prochaines étapes du mandat sont déposées :

- 1. Adoption du nouveau modèle d'ombudsman et des statuts lors du conseil municipal du 19 février 2019;
- 2. Processus de recrutement de l'ombudsman de Gatineau, fin février à avril 2019;
- 3. Développement et déploiement d'un plan de communication;
- 4. Formation sur le rôle de l'ombudsman.

Messieurs les conseillers Mike Duggan et Daniel Champagne ainsi que madame la conseillère Renée Amyot prennent la parole quant au type de support extérieur et d'expertise pour le traitement des dossiers.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Demande est faite à l'effet de définir chacun des cinq attributs de la fonction d'ombudsman soit :

- L'indépendance;
- L'impartialité;
- L'accessibilité;
- L'efficacité:
- La crédibilité.

Le modèle doit également comprendre de bien définir les attentes de la Ville de Gatineau en matière d'imputabilité, d'être doter d'indicateurs de performance en vue d'un bilan dans un an ou deux, de définir les compétences pour cette fonction ainsi que les outils nécessaires pour bien remplir le mandat de l'ombudsman.

Une réflexion sur le budget de l'ombudsman pourrait être regardée dans le cadre d'un exercice budgétaire, si cela s'avère nécessaire, afin de permettre l'expertise ponctuelle et indépendante souhaitée.

Les recommandations **CP-DG-2019-01**, **CP-DG-2019-02** et **CP-DG-2019-03** sont acceptées à l'unanimité.

Le nouveau modèle d'ombudsman et les statuts de constitution de la fonction d'ombudsman seront à l'ordre du jour du conseil municipal du 19 février 2019.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CP20190129-PD1	Procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 15 octobre 2018
CP20190129-PD2	Procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 19 novembre 2018
CP20190129-PD3	Procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 10 décembre 2018
CP20190129-PD4	Procès-verbaux des réunions du Comité sur les demandes de démolition tenues les 15 et 30 octobre 2018
CP20190129-PD5	Procès-verbal de la réunion du Comité sur les demandes de démolition tenue le 19 novembre 2018
CP20190129-PD6	Procès-verbal de la réunion du Comité sur les demandes de démolition tenue le 10 décembre 2018
CP20190129-PD7	Procès-verbaux des réunions de la Commission sur le développement du territoire, l'habitation et l'environnement tenues les 6 septembre et 1 ^{er} novembre 2018
CP20190129-PD8	Procès-verbal de la réunion de la Commission sur le développement du territoire, l'habitation et l'environnement tenue le 29 novembre 2018
CP20190129-PD9	Procès-verbal de la réunion de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine tenue le 12 septembre 2018

Fin du comité plénier public à 14 h 10.